

Association Méditerranéenne de Secourisme

SIRET : 75401475100012

NDA : 93 06 07870 06

FNMNS

N° : W062006226

D-06-02

Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de MNS (CAEP MNS)

Tarif :

280 €

(315 € lors d'une prise en charge 15€/heure CPF)

(3000 € le groupe de 15 stagiaires maximum)

Durée :

21 h

Prérequis :

- ✓ Être titulaire du MNS, BEESAN ou BPJEPSAAN.
- ✓ Être titulaire du Pse1 à jour de sa formation continue.

Objectifs :

Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur sauveteur, atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

Compétences :

- ✓ Maîtriser l'évolution de l'environnement professionnel du MNS.
- ✓ Maîtriser les procédures de secours du MNS.
- ✓ Maîtriser l'environnement professionnel d'un MNS et ses évolutions.
- ✓ Maîtriser les procédures de secours qu'un MNS est amené à devoir mettre en œuvre.

Aptitude :

le candidat pourra mettre en place la totalité des compétences acquises, et remises à jour, dans un but d'applicabilité d'une conduite à tenir de sauveteur aquatique et de maître-nageur sauveteur.

Délai d'accès :

Notre planning de formation permet un accès à cette dernière suivant le nombre de place disponible. Les formations sont en ligne chaque semestre.

Méthodes mobilisées :

Exposés participatifs, questionnement, Approche par compétences... conformes à l'arrêté ministériel de octobre 2015.

Modalités d'évaluation :

Évaluation certificative par épreuves pratiques. Conformes à l'arrêté ministériel du 23 Octobre 2015. Certificat valide N+5 ans. Conforme à la fiche RS 6533 du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques publiée le 14-02-2024

Accessibilité :

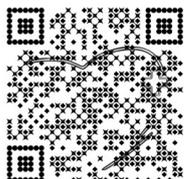
Contactez-nous si vous êtes en situation de handicap.

Programme :

Jour 1 (7h) : Accueil et formalités administratives, dispositif de surveillance, comportements en cas d'accident, cadre réglementaire d'exercice.

Jour 2 (7h) : Stratégie pour la sécurité et comportements à risques, premiers secours et secours en milieu aquatique.

Jour 3 (7h) : Premiers secours et secours en milieu aquatique suite, techniques spécifiques et évolution de la profession, évaluation et fin de formation.



AMS 06, 207 Boulevard du Mercantour, 06200 Nice

Tel : 06 40 73 61 03 Courriel : contact@ams-06.fr Site : <http://www.ams-06.fr>

Siège administratif : 331 Chemin de la FUONT, 06670 Levens

Version 2.11 2024